

Poliquin, Renée (BAPE)

MRC Les Appalaches 6211-24-046

De: Normand.Latour@mrrnf.gouv.qc.ca**Envoyé:** 19 novembre 2009 19:29**À:** Poliquin, Renée (BAPE); Crochetière, Julie (BAPE); Louis.Madore@mrrnf.gouv.qc.ca**Cc:** Trudeau, Louise (MRNF); Alain.Gosselin@mrrnf.gouv.qc.ca; Martine.Lavoie@mrrnf.gouv.qc.ca;
Dupont, Céline; Junior.Tremblay@mrrnf.gouv.qc.ca**Objet:** Parc éolien des Moulins - Complément d'inventaire de chiroptères

Bonjour,

Vous trouverez en fichier joint nos commentaires concernant le dossier des chiroptères au parc éolien des Moulins, suite à la réception d'un rapport complémentaire produit par Pesca Environnement.

Mes salutations cordiales à tous.

Normand Latour, biologiste

Direction de l'expertise.
Région de la Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches

Projet de parc éolien des Moulins
Informations additionnelles concernant le volet des chiroptères

Au début du mois de novembre, la firme Pesca Environnement nous fait parvenir un rapport complémentaire d'inventaire de chiroptères. Ces travaux ont été réalisés dans le cadre de la seconde phase d'inventaire qui avait été prévue par la firme Activa, chargée de la première phase, qui avait comme objectif principal la caractérisation générale de l'aire d'étude. Les travaux contenus au rapport complémentaire ont été effectués en vertu d'un protocole soumis au MRNF par Pesca au mois de mai 2009. Il visait principalement à mieux documenter l'activité des chiroptères aux sites d'implantation des éoliennes et à caractériser leur activité en hauteur (question QC-109).

Voici les réponses aux questions formulées par le Bureau d'audience publique sur l'environnement.

1. Est-ce que cet inventaire a été effectué selon une méthodologie satisfaisante pour le Ministère?

Après discussion avec Pesca, nous avons approuvé le protocole de travail et les travaux ont été exécutés en conformité avec celui-ci. Les quatre sites choisis étaient adéquatement localisés, bien que deux d'entre eux étaient contraints par l'emplacement de tours existantes. Afin de documenter le niveau d'activité en hauteur Pesca a utilisé les deux mâts de mesure des vents du parc, ces tours sont cependant situées dans de grands secteurs dénudés, moins propices aux chiroptères. Les travaux effectués par Huso démontrent par contre qu'il faut un minimum de quatre tours disposant de détecteurs installés à trois hauteurs chacune afin de bien documenter l'activité des chiroptères. La méthodologie utilisée ne fournit donc qu'un indice de l'activité des chiroptères et n'est pas suffisante pour garantir qu'il n'y aura pas d'impact significatif sur les chiroptères pour l'ensemble du parc éolien.

2. Compte tenu des résultats de l'inventaire, est-ce que le Ministère maintient ses préoccupations au sujet de l'impact potentiel du projet sur les chauves-souris? Expliquez.

Les travaux de Pesca ont permis de constater qu'aux quatre sites étudiés l'activité des chiroptères était faible et qu'ils n'étaient pas fréquentés par des espèces préoccupantes. Bien que ces observations ne peuvent être généralisées à tous les sites d'implantation, elles permettent de penser que les secteurs les plus élevés semblent peu fréquentés par les chauves souris. Nos propres travaux d'inventaire mobile effectués dans les mêmes secteurs abondent dans le même sens. Notre niveau de préoccupation pour cet aspect de la question s'en trouve diminué.

Par contre les autres préoccupations que nous avons soulevées ne trouvent pas encore réponse, elles demeurent donc entières. Au moment de rédiger ce texte, aucune information additionnelle ne nous a été fourni afin de documenter ces aspects.

Une première préoccupation est de mieux connaître l'utilisation générale de l'aire d'étude afin de localiser les autres secteurs d'activité (QC-108). Très peu de points ont été inventoriés et les détecteurs utilisés ont une très faible portée.

Une autre préoccupation majeure est la concentration à l'automne de chauves-souris à proximité des hibernacles, les éoliennes les plus près de ceux-ci pourraient causer des mortalités

importantes (QC-107). Les hibernacles potentiels sont tous situés à l'extérieur de l'aire d'étude du promoteur.

Une autre préoccupation soulevée est l'enregistrement d'une forte activité migratrice de la chauve-souris rousse, une espèce très préoccupante, enregistrée par Activa à la station TM3 (QC-106). Ce secteur doit être mieux inventorié afin de vérifier s'il s'agit véritablement d'un corridor important de migration pour cette espèce. Trois éoliennes sont prévues à moins de 500 mètres. De façon préliminaire, nous avons suggéré des mesures d'atténuation.

Une dernière préoccupation concerne la détection d'un important corridor de migration entre deux bassins versants dans le secteur de la station TM5 (croisement de la route Bailey et du 1^{er} rang) (QC-106). L'importance et la largeur de ce corridor doivent être mieux documentés, cinq éoliennes se trouveront à moins de 1000 mètres de ce col. De façon préliminaire, nous avons suggéré des mesures d'atténuation.

3. Est-ce que la hauteur de 45 m pour deux des systèmes d'enregistrement installés était adéquate pour déterminer l'activité des chauves-souris au niveau des pales des éoliennes et pour détecter les individus en migration?

Lors des études effectuées par Huso, de l'université de l'Orégon, les deux détecteurs les plus élevés étaient situés à 31 et 39 m, ce dernier a permis d'enregistrer légèrement plus de cris que celui qui était plus bas. Nous estimons donc que la hauteur proposée par Pesca était tout à fait adéquate, d'autant plus qu'elle se situait plus près de la hauteur minimale qu'atteindront les pales.

En conclusion, les travaux complémentaires effectués par Pesca Environnement et le MRNF à l'été et à l'automne 2009 dans quatre secteurs situés en altitude, où seront implantés des ensembles d'éoliennes, ont permis de constater que le niveau d'activité à ces endroits est relativement faible. L'installation de détecteurs en hauteur a également contribué à éclaircir le fait que le peu d'enregistrements au sol ne signifiait pas nécessairement que les chauves-souris volaient plus haut, hors de portée des appareils.

Bien que nous ne pouvons effectuer de généralisation à l'ensemble du parc éolien avec une quantité si réduite de données, il est raisonnable de penser que le nombre global de mortalités de chiroptères occasionnées par le parc éolien pourrait se situer à un niveau acceptable, par contre l'impact peut varier énormément pour chacune des éoliennes, considéré individuellement.

Ainsi, plusieurs questions préoccupent toujours le MRNF dans ce dossier. La présence de nombreux hibernacles à proximité du futur parc éolien et d'importants corridors de migration dans sa portion ouest font en sorte que certaines éoliennes particulières pourraient s'avérer très meurtrières. Ces préoccupations devront être résolues le plus rapidement possible, idéalement avant le début de l'opération du parc éolien.

Normand Latour, biologiste

Moulins_Chiropt_InfoAdd

19 novembre 2009